

DESCRIPTION DE LA ZONE DE BAINNADE

Nom de la zone de baignade :  
plage de Tournemine

Responsable de la baignade :  
Maire de Plérin

Dates de la saison balnéaire :  
15 juin au 15 septembre

Surveillance de la baignade :  
baignade non surveillée

Nature de la plage :  
sable

Dimensions de la plage :  
Longueur : 1500m    Largeur : 975m

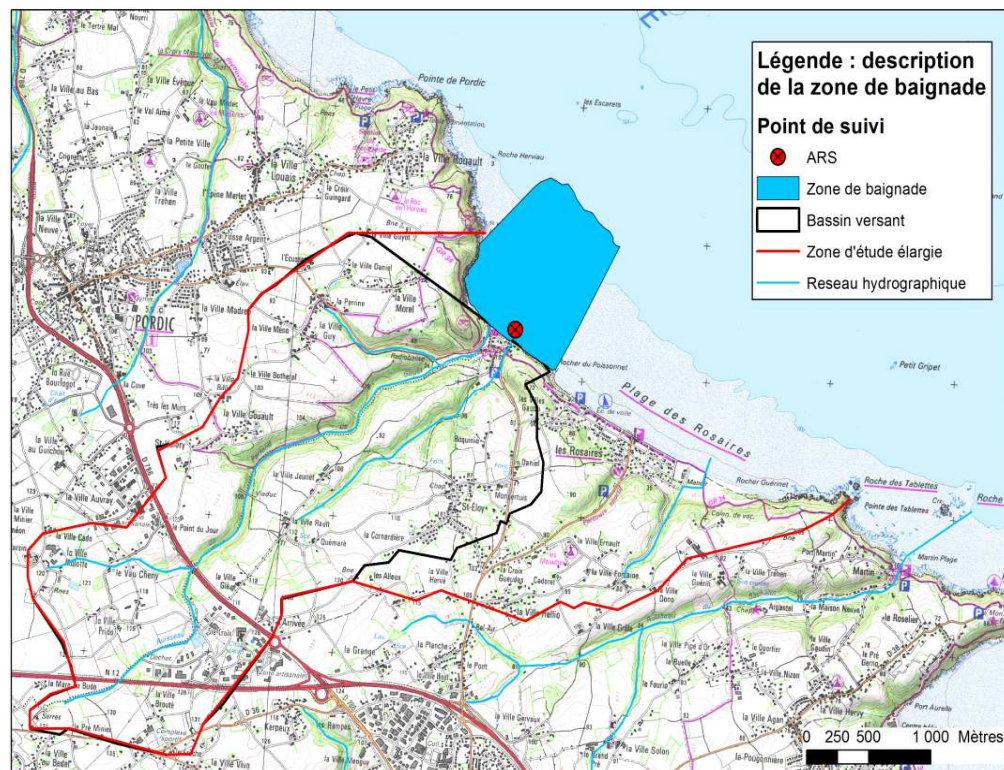
Fréquentation :  
100-150 personnes

Coordonnées du point de surveillance ARS:  
X: 223242    Y: 2409071

Qualité de l'eau de baignade :  
classement ARS (directive 2006/7/CE)

2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016
Bonne	Bonne	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente

pour plus d'informations : <http://baignades.sante.gouv.fr>



Equipements :  
parking

Accessibilité aux animaux :  
animaux interdits par arrêté municipal entre 1er juillet et 31 août de 10h00 à 19h00

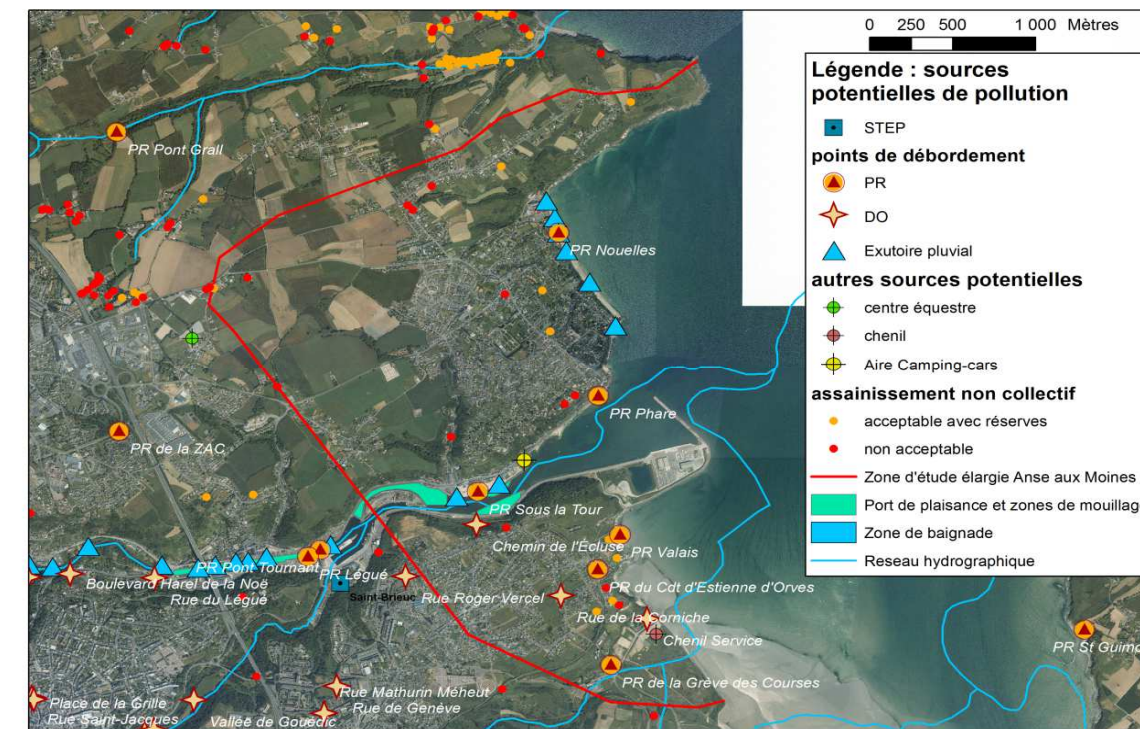
Autres activités :



RECOMMANDATIONS AUX BAINNEURS

- vérifiez que la baignade est autorisée (informations sur les panneaux à l'entrée de la plage)
- la plage est interdite aux chiens et aux chevaux

PRINCIPALES SOURCES DE POLLUTION



STEP:  
station  
d'épuration

PR :  
poste de  
refoulement

DO:  
déversoir d'orage

SITUATIONS POUVANT GENERER UNE POLLUTION BACTERIENNE

- panne du poste de refoulement "Tournemine" avec surverse
- observation d'un rejet direct (vidange camping cars, déjections d'animaux, etc.)

PLAN D' ACTIONS

1	limiter les surverses de 9 déversoirs d'orage (DO) sur St Briec (2016-2018), suite au schéma directeur: Programme d'investissement rue des 3 frères Le Goff (5DO sur 9); une partie budgétée sur 2016; DO rue de la Fontaine intégrée avec la mise en séparatif de la rue - début des travaux 1er semestre 2017 et finalisation courant 2019.
2	sécuriser les postes de refoulement : tvx de gestion hydraulique et pompage faits sur PR du légué, autres tvx liés dossier 3 frères Le Goff à venir sur PR Légué, sécurisation par metrologie faite sur PR Tournemine et autres.
3	contrôles de branchements : réalisé sur tout le Bassin versant.
4	remise en conformité des branchements suite aux contrôles réalisés: programmes d'accompagnement initiés sur Plérin fin 2015, se poursuivent.
5	contrôles et réhabilitation des assainissement non collectifs non conformes (contrôles faits)
6	réalisation des schémas directeurs d'assainissement des eaux usées (finalisation pour juin 2018) et eaux pluviales (lancement 2017 et finalisation 2019) sur Saint Briec Agglomération.

GESTION PREVENTIVE DU RISQUE SANITAIRE PENDANT LA SAISON BALNEAIRE

- évaluation qualité d'eau par surveillance visuelle quotidienne
  - surveillance du fonctionnement du réseau d'assainissement (postes de refoulement, etc.)
- ➡ si risque sanitaire avéré : arrêté municipal de fermeture préventive de la plage